



## AVENANT N°1 AUX CONDITIONS TARIFAIRES ET COMMERCIALES ET CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE RADIO NATIONALE 2019 NRJ GLOBAL

Cet avenant annule et remplace les périodes tarifaires figurant à l'article 3 des conditions tarifaires « périodes tarifaires » (page 13).  
Ces périodes sont applicables à tous les messages à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019.

### 3- PÉRIODES TARIFAIRES

Indices	90	130	120	130	90	130	140	130	90
	du 01/01 au 03/03/2019	du 04/03 au 21/04	du 22/04 au 12/05	du 13/05 au 14/07	du 15/07 au 18/08	du 19/08 au 17/11	du 18/11 au 01/12	du 02/12 au 24/12	du 25/12 au 31/12/2019

Les tarifs valables pour chaque période sont consultables sur le site [www.nrjglobal.com](http://www.nrjglobal.com)  
Ces tarifs sont révisables en cours d'année notamment à chaque vague d'audience radio nationale publiée par Médiamétrie.

